# Bien connaître les règles de productions végétales biologiques : de l'engagement à l'audit

## Objectifs
Maîtriser les règles de production biologique des filières végétales (arboriculture, viticulture, maraîchage, ...)

## Enjeux
Depuis quelques années, les conversions à l'agriculture biologique connaissent un développement sans précédent dans notre région. Si l'on ne peut que s'en réjouir, il faut savoir aussi que de plus en plus d'agriculteurs s'engagent en AB sans avoir eu le temps de prendre connaissance des détails de la réglementation. Cela conduit parfois à des situations inconfortables qui auraient pu facilement être évitées avec une meilleure anticipation (déclassements de lots ou de parcelles....). Afin de mieux accompagner les agriculteurs dans leur conversion bio, Bio de PACA propose une formation d'une journée pour bien connaître les fondamentaux de la réglementation bio pour les productions végétales.

## Contenu
9h - 18h
1. Introduction
• Le programme de contrôle et de certification en France
2. S'engager en agriculture biologique
• Le champ d'application
• Les 5 étapes pour devenir certifié bio
3. Respecter les exigences réglementaires biologiques
• Les principes de production
• La conversion vers l'agriculture biologique
4. Le système de production
•La gestion de la fertilité
•La lutte contre les maladies et ravageurs
•Les achats de plants
5. Respecter les exigences de la vinification biologique (s'il y a des vignerons parmi les stagiaires).
6. Etiquetage
• Mention d'étiquetage et catégories de certification
7. Préparer son audit bio
Le déroulement d'un audit bio
La certification

## Infos complémentaires

**Durée de la formation** 1 jour(s)
**Date limite d'inscription** 04/11/2019

### Tarifs
Non agricole 140€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

### Plus de renseignements
Anne-Laure DOSSIN
annelaure.dossin@bio-provence.org
Bio de Provence

**Taux de satisfaction :** %

**Modalités d'accès :**

## Dates, lieux et intervenants

| | | |
|---|---|---|
| **19 nov 2019**<br>09:00 - 18:00 (7hrs) | Maison de la bio 255 chemin de la castelette<br>84911 Avign,on | Marion Broussan, auditrice – formatrice chez Ecocert, expert en productions végétales |

## Financeur(s)